

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Décret ° 95/ 071 /PRG/SGG

Portant Nomination du Directeur National et du Directeur National Adjoint des Postes et
Télécommunications

Le Président de la République

- Vu la Loi Fondamentale
- Vu le Décret N°94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complétée par le Décret N°94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 ;
- Vu le Décret N°94/110/PRG/SGG/ du 3 Novembre 1994 portant Attributions et Organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ,
- Vu la circulaire N° 002/PRG/SGG/du 20 Janvier 1995

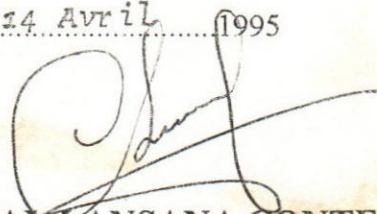
DECRETE

X Article 1er / Monsieur CAMARA SENY, Ingénieur de Télécommunications, précédemment Directeur National des Télécommunications est nommé Directeur National des Postes et Télécommunications.

Article 2/ Monsieur ZOUMANIGUI Nicolas, professeur, précédemment Directeur National Adjoint des Services Postaux et Financiers, est nommé Directeur National Adjoint des Postes et Télécommunications.

Article3/ le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République

Conakry... 14 Avril 1995



GENERAL LANSANA CONTE